

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MEAUX - 7701 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 29/10/2024 - 16777 - 2021 B 00578 - 894 328 483 - A.J.N

REÇU LE

28 OCT. 2024

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

A.J.N

5 RUE DU CARRE

77290 COMPANS

LIASSE FISCALE 31/12/2023 IS / RS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

édité le 04/10/2024

Gérante

[Signature]

Désignation de l'entreprise <u>A.J.N</u>										Néant ☐ *																																																																																																			
Adresse de l'entreprise <u>5 RUE DU CARRE 77290 COMPANS</u>																																																																																																													
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>9</td><td>4</td><td>3</td><td>2</td><td>8</td><td>4</td><td>8</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>7</td></tr></table>										8	9	4	3	2	8	4	8	3	0	0	0	1	7																																																																																				
8	9	4	3	2	8	4	8	3	0	0	0	1	7																																																																																																
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																							
Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>																																																																																																													
ACTIF																																																																																																													
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td> Fonds commercial *</td><td>010</td><td>45 000</td><td>012</td><td>45 000</td></tr><tr><td> Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>19 692</td><td>030</td><td>10 871</td><td>8 821</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>500</td><td>042</td><td>500</td></tr><tr><td colspan="2">Total I (5)</td><td>044</td><td>65 192</td><td>048</td><td>10 871</td><td>54 321</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td>44 700</td><td>062</td><td>44 700</td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td> Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td>1 481</td><td>070</td><td>1 481</td></tr><tr><td> Autres * (3)</td><td>072</td><td>2 155</td><td>074</td><td>2 155</td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>9 236</td><td>086</td><td>9 236</td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total II</td><td>096</td><td>57 572</td><td>098</td><td>57 572</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>122 764</td><td>112</td><td>10 871</td><td>111 893</td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				Fonds commercial *	010	45 000	012	45 000	Autres *	014		016		Immobilisations corporelles *	028	19 692	030	10 871	8 821	Immobilisations financières * (1)	040	500	042	500	Total I (5)		044	65 192	048	10 871	54 321	ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		Marchandises *	060	44 700	062	44 700	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 481	070	1 481	Autres * (3)	072	2 155	074	2 155	Valeurs mobilières de placement		080		082		Disponibilités		084	9 236	086	9 236	Charges constatées d'avance *		092		094		Total II		096	57 572	098	57 572	Total général (I + II)		110	122 764	112	10 871	111 893
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																									
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles																																																																																																												
	Fonds commercial *	010	45 000	012	45 000																																																																																																								
	Autres *	014		016																																																																																																									
	Immobilisations corporelles *	028	19 692	030	10 871	8 821																																																																																																							
	Immobilisations financières * (1)	040	500	042	500																																																																																																								
Total I (5)		044	65 192	048	10 871	54 321																																																																																																							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																																																																																																								
		Marchandises *	060	44 700	062	44 700																																																																																																							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 481	070	1 481																																																																																																							
		Autres * (3)	072	2 155	074	2 155																																																																																																							
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																								
	Disponibilités		084	9 236	086	9 236																																																																																																							
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																								
Total II		096	57 572	098	57 572																																																																																																								
Total général (I + II)		110	122 764	112	10 871	111 893																																																																																																							
PASSIF																																																																																																													
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>1 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td>100</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>11 816</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>20 575</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>33 491</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="7">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td>32 256</td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>18 028</td></tr><tr><td>Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)</td><td>169</td><td>7 861</td></tr><tr><td>Comptes courants d'associés</td><td>173</td><td>13 296</td></tr><tr><td>Autres dettes</td><td>175</td><td></td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>78 403</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>111 893</td></tr></table>														Exercice N	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126	100	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	11 816	Résultat de l'exercice	136	20 575	Subventions d'investissement	137		Provisions réglementées	140		Total I	142	33 491	Provisions pour risques et charges		Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	32 256	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	18 028	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	7 861	Comptes courants d'associés	173	13 296	Autres dettes	175		Produits constatés d'avance	174		Total III		176	78 403	Total général (I + II + III)		180	111 893																												
		Exercice N	NET																																																																																																										
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000																																																																																																										
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																											
	Réserve légale	126	100																																																																																																										
	Réserves réglementées *	130																																																																																																											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																											
	Report à nouveau	134	11 816																																																																																																										
	Résultat de l'exercice	136	20 575																																																																																																										
	Subventions d'investissement	137																																																																																																											
	Provisions réglementées	140																																																																																																											
	Total I	142	33 491																																																																																																										
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	32 256																																																																																																										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																											
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	18 028																																																																																																										
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169	7 861																																																																																																										
	Comptes courants d'associés	173	13 296																																																																																																										
	Autres dettes	175																																																																																																											
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																											
Total III		176	78 403																																																																																																										
Total général (I + II + III)		180	111 893																																																																																																										
RENVIS																																																																																																													
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																							
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	932																																																																																																						
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A. J. N		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le 13,11,2023		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	281 013	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	11 732	
		Services *		217		218	10 882	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230	823	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	304 449	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	214 004	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	(10 930)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	3 465	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	43 145	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 344	244	2 502	
	Rémunérations du personnel *					250	21 163	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252	364	
	Dotations aux amortissements *					254	4 342	
			dont amortissement du fonds de commerces				255	
	Dotations aux provisions					256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262	1
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)						264	278 056	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	26 393	
Produits financiers (III)		280				294	631	
Charges financières (V)								
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347				300	1 323	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	3 864	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	20 575	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	20 575	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 864			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	1 323		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Pan des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions pour mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit			346		350		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649				
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	25 763
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		
	Déficits antérieurs reponables * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	25 763	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFiP N°2033-B-SD 2024

A. J. N

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : <u>A . J . N</u>										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles		Fonds commercial		400	45 000	402		404		406	45 000										
		Autres		410		412		414		416											
Immobilisations corporelles		Terrains		420		422		424		426											
		Constructions		430		432		434		436											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		440	15 000	442		444		446	15 000										
		Installations générales agencements divers		450		452		454		456											
		Matériel de transport		460		462		464		466											
		Autres immobilisations corporelles		470	3 759	472	932	474		476	4 692										
		Immobilisations financières		480	500	482		484		486	500										
		TOTAL		490	64 259	492	932	494		496	65 192										
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles		Terrains		510		512		514		516											
		Constructions		520		522		524		526											
		Installations techniques matériel et outillage industriels		530	5 592	532	3 000	534		536	8 592										
		Installations générales, agencements, aménagements divers		540		542		544		546											
		Matériel de transport		550		552		554		556											
		Autres immobilisations corporelles		560	937	562	1 342	564		566	2 279										
		TOTAL		570	6 529	572	4 342	574		576	10 871										
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5											
		6		7		8		9		10											
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : A . J . N										Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires		600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées *		610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges			620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours		640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666		
TOTAL			680		682		684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
		Dotations		Reprises							
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982							
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis							
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter							
Déficits imputés				983							
Déficits reportables				984							
Déficits de l'exercice				960							
Total des déficits restant à reporter				970							
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	32 060
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	28 078
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: A. J. N.															Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 01/01/2023 et clos le: 31/12/2023										Données en nombre de mois			1	2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																
Effectif moyen du personnel * :												376	1, 00			
Dont apprentis												657				
Dont handicapés												651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale												861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE																
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises												108	303 627			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées												118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges												105				
TOTAL 1												106	303 627			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												115	14			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation												143				
Subventions d'exploitation reçues												113				
Variation positive des stocks												111	10 930			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée												116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation												153				
TOTAL 2												144	10 944			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																
Achats												121	240 903			
Variation négative des stocks												145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances												125	13 040			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée												133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)												148	1			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée												128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois												135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante												150				
TOTAL 3												152	253 944			
IV - Valeur ajoutée produite																
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)												137	60 627			
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).												117	60 627			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case												020	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)												022	303 627			
Effectifs au sens de la CVAE *												023	1, 00			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)												026				
Période de référence												024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3			
Date de cessation													/ /			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.																

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2024

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.J.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

8 9 4 3 2 8 4 8 3

Dénomination de l'entreprise

A. J. N

Adresse (voie)

5 RUE DU CARRE

Code postal

77290

Ville

COMPANS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MLE Nom patronymique AGOUZOUL Prénom(s) MALIKA
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 06/10/1985 N° Département 99 Commune MARAKECH Pays
Adresse : N° 5 Voie RUE DE CARRE
Code Postal 77290 Commune COMPANS Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique AGOUZOUL Prénom(s) Khadija
Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 50
Naissance: Date 10/04/1978 N° Département 99 Commune Anezi (Maroc) Pays
Adresse : N° 5 Voie rue de Carré
Code Postal 77290 Commune COMPANS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le 31/12/2023

SIREN 894328483

Dénomination de l'entreprise A.J.N.

Adresse (voie) 5 RUE DU CARRE

Code postal 77290 Ville COMPANS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE : 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

N° 2065-SD
2024Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au forfait, art. 203-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A. J. N. 5 RUE DU CARRE 77290 COMPANS			
SIRET	8 9 4 3 2 8 4 8 3 0 0 0 1 7	Mél:	sarlajn77@gmail.com
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITÉ

Activités exercées	ALIMENTATION GENERALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	25 763	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
PV à long terme imposables à 15 %			
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations		Autres dispositifs	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS C/C/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre		
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom/Adresse N°
4. Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'État de résidence et le numéro d'identification fiscale de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays		Nom État de résidence N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE COALA
---	-----	---	-----	--	------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable		Nom et adresse du conseil	
Conseils Associés Franciliens 11 C Avenue Charles de Gaulle 94470 BOISSY-SAINT-LEGER Tél: 0183647265		Tél:	
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date :	Lieu :
		04102024	COMPANS
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire	
		MALIKA AGOUZOUL	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Signature :	
Prestataire :			

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2066-SD

N° 2066 bis-SD
2024

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾							c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							e		
							f		
							g		
							h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾							i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾							Total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
MALIKA AGOUZOUL Gérant	50							
5 RUE DE CARRE 77290 COMPANS								
Khadija AGOUZOUL	50							
5 rue de Carré 77290 COMPANS								

K DIVERS	
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)	
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)	

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION					
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG TERME IMPOSÉES		à 0 %	à 15 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	20 827	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2023 ou exercice

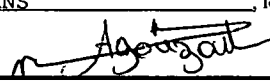
Désignation de l'entreprise A. J. N
Adresse 5 RUE DU CARRE 77290 COMPANS

du
au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . 2023 . . . (total col.9 + total col.10) 10		- de l'exercice . 2023 . . 10	25 763
- de l'exercice précédent 10		- de l'exercice précédent 10	12 354
Nom et qualité du signataire MALIKA AGOUZOUL Gérant		À COMPANS, le 04102024 Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2024	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)							
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imposé à 10 % 7b	
Total							
2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement							
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément					
Total							

A.J.N
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 Euros
Siège : 5, Rue Carré
77290 Compans
RCS Meaux: 894 328 483 APE 4711C

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an Deux Mille Vingt Quatre,

Le Vendredi 28 Juin

A 18h00,

Les associés de A.J.N, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros divisé en 100 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, sur convocation de Monsieur AGOUZOUL Malika gérante.

Les associées :

<i>Madame AGOUZOUL Malika</i>	<i>associée qui possède</i>	<i>50 Parts</i>
--------------------------------------	------------------------------------	------------------------

<i>Madame AGOUZOUL Khadija</i>	<i>associée qui possède</i>	<i>50 Parts</i>
---------------------------------------	------------------------------------	------------------------

Totalité des Parts: 100 Parts.

Seuls les associées de la Société représentant la totalité des parts sociales émises par la Société sont présents.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Madame AGOUZOUL Malika, associée gérante.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- *Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,*
- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et quitus à la gérance,*
- *Affectation du résultat de l'exercice,*
- *Renouvellement des fonctions du gérant,*
- *Questions diverses,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- *l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2023,*
- *le rapport de gestion établi par la gérance,*
- *le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.*

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 Décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle approuve les bénéfices qui s'élèvent à un montant global de + 20 575 Euros .

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de + 20 575 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice + 20 575 Euros

Affectation Réserve légale 00 Euros

report à nouveaux antérieur + 11 816 Euros

Dividendes distribués + 22 000 Euros

Solde en report à nouveaux + 10 391 Euros

En compte Bénéfice distribuable pour 22 000 Euros et le solde en report à nouveau soit + 10 391 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

*L'Assemblée Générale renouvelle les fonctions de gérant
de Madame AGOUZOUL Malika pour une durée 1 Année.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

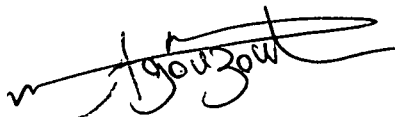
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés.

Fait à Compans, le 28 Juin 2024.

Madame AGOUZOUL Malika



Madame AGOUZOUL Khadija

